#### ART. 27 N° **2078**

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 2078

présenté par M. Véran

à l'amendement n° 1958 (Rect) du Gouvernement

-----

#### **ARTICLE 27**

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« I A. – À la fin du premier alinéa de l'article L. 6211-21 du code de la santé publique, les mots : « des articles L. 162-1-7 et L. 162-1-7-1 » sont remplacés par les mots : « de l'article L. 162-1-7 ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.